

Lycée Maurice Delafosse



Enseignement Général de la 6^{ème} à la Terminale
Etablissement homologué Education Nationale Française



RÉINSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Du lundi 14 février 2022 au vendredi 29 avril 2022.

Passé ce délai, la place n'est plus garantie.

La réinscription est soumise :

- A la saisie en ligne du formulaire de demande de réinscription sur le site du Lycée : www.lyceemauricedelafosse.net, rubrique : inscriptions 2022-2023
- Au dépôt du dossier complet :
 - Le formulaire de demande de réinscription et la fiche médicale renseignés
 - 4 photos d'identité
 - 1 pièce d'identité valide pour les élèves en classes d'examens
- Au versement du 1er paiement des droits de scolarité.



Défilé de masques réalisés par les élèves de 6^{ème}



Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)

Email.: info@lyceemauricedelafosse.net

Site web: www.lyceemauricedelafosse.net